

**Commission langues vivantes KMS-CLV
 Rapport du président 2008-09**

Consultation CDIP sur les langues

A la reprise de l'année scolaire 2008 et à la demande du comité central, la CLV a élaboré en français et en allemand une réponse argumentée et détaillée à la consultation de la CDIP sur son « *Projet de lignes directrices relatives aux niveaux de compétence en langues dans la formation initiale des enseignants de l'école obligatoire* ». Il a été largement discuté lors de la séance du 22 octobre 2008 présidée par Hans-Peter Dreyer, regroupant à Berne des membres du comité central, présidents des sociétés de branches concernées. Ses propositions ont été reprises pour l'essentiel dans le document adopté par l'Assemblée des délégués de Fribourg du 14 novembre 2008.

Séances et suivi

Depuis l'AD, la CLV a tenu trois séances : les 28 janvier, 1^{er} avril et 13 mai 2009. A la demande réitérée de la CLV, le Comité central a confié à Karin Joachim (BS) et David Wintgens (NE) le suivi dès janvier 2009 de la commission. Christophe Zimmerli (président ASPF) et Italo von Reding (président ASPE) l'ont également rejointe dès le début 2009.

Durant les trois séances de 2009, la CLV a traité les sujets principaux suivants :

Mini-enquête sur l'impact de l'enseignement précoce au secondaire II

Un questionnaire a été élaboré par Christa Dubois-Ferrière et le président adressé aux membres CLV et présidents de sociétés de branches concernés qui ont demandé autour d'eux à maîtres et élèves d'y répondre. L'enquête ne saurait avoir un caractère scientifique mais étant donné les réponses largement convergentes, on peut en dégager une tendance convergente dont les membres CLV rendent compte lors de la séance du 1^{er} avril 2009 :

- Les élèves gardent en général un assez bon souvenir du premier contact avec la langue étrangère.
- En revanche, au niveau des connaissances de la langue il ne reste pas grand-chose.
- Un collègue alémanique résume en une formule : « Le français / anglais précoce est salué par la vox populi, mais il n'y a pas de résultat ». Moins radicale, une Vaudoise : « ça ne sert pas à grand-chose ». Pour une troisième : « l'écho du frühfranzösisch chez les élèves était assez positif cependant les résultats restent non quantifiables et indiscernables. »
- Avec une interrogation générale sous forme de question : Ne vaudrait-il pas mieux, dans ces conditions, en revenir à une vision plus modeste : une sensibilisation légère aux sonorités et langues de proximité (allemand, français, italien) ?

Il apparaît tout à fait inconcevable que la CDIP puisse lancer une opération d'envergure pour l'introduction de deux langues dès la 3^{ème} puis la 5^{ème} primaire sans l'avoir fait précéder par une enquête d'envergure du type PISA sur les résultats de l'enseignement précoce à ce jour par une instance indépendante donnant des garanties scientifiques, à savoir qui ne repose pas sur des opinions et croyances mais teste les acquis de fait. On note enfin que l'introduction d'un tel enseignement dès la 3^{ème} bloque la voie à une action urgente pour combattre l'illettrisme.

Érasme helvétique (suite)

Poursuivant leurs entretiens avec différentes personnalités, Christa Dubois-Ferrière et le président ont rencontré, le 6 janvier 2009 à Fribourg, le professeur Baeriswyl, responsable de la formation des maîtres et président de la COHEP. Très impliqué dans la formation au bilinguisme, favorable à un effort particulier pour que les maîtres soient familiarisés avec une deuxième langue nationale, il se montre intéressé par l'Érasme helvétique. Mme Montalbeti, cheffe de la section Culture & société de l'Office fédéral de la culture, au cours d'un bref échange avec le président, en janvier, estime que la section 3 de la *Loi sur les langues* concernant les échanges intercommunautaires suisses ouvre des possibilités nouvelles. Notre proposition devrait donc trouver un terrain favorable. Le président est invité ensuite, le 20 mars 2009, à une séance du « groupe mobilité » de la COHEP consacrée à un compte rendu sur l'expérience valaisanne d'immersion des étudiants ; sur trois ans de formation ils en passent un dans l'autre région linguistique valaisanne, respectivement à Brigue et/ou St-Maurice. Le bureau de la COHEP l'invite enfin à présenter l'Érasme helvétique lors de sa séance du 8 avril. A chacune de ces rencontres, le débat est animé avec son lot d'interrogations et d'idées. Ressortent régulièrement les difficultés dues à l'inégalité de tailles des régions linguistiques de Suisse et aussi le manque d'attractivité de certaines régions.

On remarquera que, parallèlement à la SSPES pratiquement à la même date, la Conférence des directeurs des Hautes écoles pédagogiques (COHEP) a édicté une recommandation prônant un séjour dans une autre région linguistique pour les étudiants HEP.

Conformément au vœu de la Conférence des présidents du 12 mars 2008, la CLV a envisagé des modes d'échanges pour le secondaire II. En fait, lors de chaque contact, des solutions nouvelles apparaissent. L'une des plus intéressantes pour le moment serait la création de réseaux de jumelages entre écoles de régions linguistiques différentes permettant des échanges épistolaire, par e-mail, de séjours, etc. entre maîtres et élèves des établissements concernés. Les consultations devraient se poursuivre – notamment avec les directeurs de gymnases, les promoteurs de linguissimo – et le projet s'étoffer ainsi de propositions concrètes.

Suite et fin ?

J'avais annoncé le 22 octobre 2008 que je quitterais la commission à fin juin 2009. En vue de la dernière séance du 13 mai, j'ai collationné la quarantaine de textes produits par la CLV et moi-même en ces quatre années, que j'ai diffusé aux membres, au comité central et aux présidents de sociétés de branches concernées assortis d'une liste descriptive (en annexe). Ils constituent le riche héritage de la CLV... Lors de la dernière séance, les membres de la CLV ont informé qu'ils ne souhaitaient pas poursuivre leur participation à cette commission.

Peu enclin, en général, aux salamalecs d'usage, je tiens néanmoins pour mon dernier rapport à remercier les membres assidus de la CLV, Christa Dubois-Ferrière qui l'a suivie d'abord en tant que représentante du comité central puis y a déployé une activité féconde, Martine Grosjean, Tatiana Quadri notre amphitryon aux petits soins du Gymnasium Kirchenfeld, Marion Sobanek, Ursula Jaeger, Luc Mosimann, Urs Tschopp, Brigitte Brun. J'ai apprécié également l'engagement de cette dernière année des deux membres du comité central Karin Joachim et David Wintgens ainsi que des présidents Christophe Zimmerli (ASPF) et Itai von Reding (ASPE).

In fine

Membre du comité de la *Coalition suisse pour la diversité culturelle*, j'ai dirigé cette année le groupe d'experts qui a produit l'un des huit rapports (celui sur l'éducation) traduisant dans la réalité helvétique la Convention UNESCO pour la diversité culturelle présentés à Berne le 16 octobre 2009, un an après son entrée en vigueur en Suisse. Les acquis de la CLV y ont trouvé une place de choix dans la mesure où le multilinguisme helvétique est l'un des piliers qui ont propulsé notre pays dans la modernité. Si je puis me permettre un vœu, en conclusion, c'est que la SSPE se préoccupe beaucoup plus des courants qui animent le monde culturel ; car le corps enseignant gymnásial se nourrit et tire sa légitimité en premier lieu de la culture dont il est l'ambassadeur auprès des élèves et non des dernières nouveautés bureaucratiques de « standardisation » de l'enseignement. La transmission de la culture en son extraordinaire diversité ne saurait obéir aux mêmes règles de conditionnement que les patates.

Marco Polli, octobre 2009